



**TROPHEE SENIORS ET CLASSIC MID-AMATEURS**  
**ASSOCIATION SPORTIVE GOLF DE METZ CHERISEY**  
**SAMEDI 7 & DIMANCHE 8 OCTOBRE 2017**

## **Règlement particulier de l'épreuve**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

### **Conditions d'inscription :**

Le joueur ou la joueuse doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié(e) de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté(e) du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié(e) d'une Fédération étrangère reconnue
- avoir 30 ans ou plus la veille de l'épreuve pour les Mid-amateurs et 50 ans ou plus la veille de l'épreuve pour les Seniors
- avoir acquitté le droit d'engagement de 60 € (30 € pour les membres UGOLF), correspondant aux green-fees des deux journées de compétitions et d'une journée d'entraînement. Aucune inscription ne sera prise sans règlement de ce droit d'engagement
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Classics Mid-Amateurs ou Trophées Seniors antérieurs
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la FFGolf avant le début de l'épreuve, Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable des droits d'engagements.

### **Formule de jeu :**

L'épreuve se déroule sur au moins 2 tours consécutifs de 18 trous en formule stroke play.

Index maximum : 24,4 pour les Messieurs et 28,4 pour les Dames.

L'index pris en compte est celui de la date de clôture des inscriptions.

### **Champ des joueurs :**

Le nombre maximal de joueurs autorisés, incluant les dames et les wild cards, est de 96 dont 21 dames au minimum et un maximum de 10 wild-cards.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs et du Mérite national Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.



**CHÂTEAU DE METZ-CHÉRISEY**  
EXCLUSIV





**Découpage des séries :**

**Mid-amateurs** : une série Messieurs et une série Dames.

**Seniors** : une série Messieurs Seniors 1, une série Messieurs Seniors 2 (> 65 ans), une série Dames Seniors 1, une série Dames Seniors 2 (> 65 ans).

**Marques de départ :**

**Mid-amateurs** : blanc pour les Messieurs et bleu pour les Dames

**Seniors** : jaune pour les Messieurs et rouge pour les Dames

**Tirage des départs et cadence de jeu :**

Hors circonstances particulières, les départs se feront du trou n°1.

Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index. Les départs du deuxième tour se feront dans l'ordre inverse des classements brut après le 1er tour. L'intervalle des départs sera de 10 minutes.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries, brouillard), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Les heures de départ du 1<sup>er</sup> tour seront disponibles par téléphone au 03 87 52 70 18 ou sur le site [www.jouer.golf/cherisey/](http://www.jouer.golf/cherisey/) à partir du vendredi 6 octobre 2017 à 12h30

**Classement** : Un classement brut et un classement net seront établis (le brut prime le net). Seul le classement brut sera pris en compte pour le calcul du Mérite Mid-Amateurs et du Mérite Seniors. Le classement sera établi par sexe.

**Départage** : En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés devront partir en play-off en trou par trou, sur les trous 1, 2 et 18.

NB : En cas d'impossibilité absolue de play off, le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et derniers trous.

**Reconnaissance** : une journée d'entraînement sera offerte dans la période du 3 au 6 octobre 2017, sur réservation.

**Remise des prix** : dimanche 8 octobre 2017, à l'issue de la compétition.

**Mid-Amateurs** : 2 prix bruts et 1 prix net chez les Messieurs, 2 prix bruts et 1 prix net chez les Dames.

**Seniors 1** : 2 prix bruts et 1 prix net chez les Messieurs ; 2 prix bruts et 1 prix net chez les Dames.

**Seniors 2 (> 65 ans)** : 2 prix bruts chez les Messieurs et 2 prix bruts chez les Dames.

**Comité de l'épreuve** : un représentant de l'Association Sportive du Golf de Metz Chérissey, le Directeur de l'Exclusiv Golf Château de Metz Chérissey et l'arbitre désigné par la Ligue de Golf du Grand Est.